



Logement "indescant" et travaux amateurs.

Par **Sylvain D**, le **03/09/2008** à **11:37**

Bonjour :)

Au risque d'être un peu long je vais tenter d'être précis:

Le contexte:

Avec mon amie nous vivons dans un appartement qui n'est pas aux normes:

- porte du hall ne ferme pas
- interphone HS
- volets ou barreaux manquants sur certaines fenêtres (pb d'assurance)
- humidité constante et moisissures (sdb en placo blanc) malgré dés humidificateurs
- etc.

Notre propriétaire, très bricoleur, vient réparer les fuites d'eau, changer les cumulus, changer une fenêtre quand vraiment il y a urgence. Il n'a aucune compétence dans le bâtiment et nous laisse ainsi dans un appartement qui ressemble plus à un amas de silicone et de scotch...

La seule contrepartie est qu'ils n'augmentent pas le loyer selon l'indice annuel et que pour les paiement du loyer ils ne sont pas à 10 jours près.

Nota: je dois avoir 5 quittances de loyer non signées pour 3 ans de location... rien en règle.

Les voisins du dessus ont fait venir des experts (je ne sais pas d'où) qui ont dit que ce n'était pas insalubre, mais "indécent" chez eux (réplique de notre appartement).

La question:

Je ne cherche pas nécessairement la confrontation, cependant je dois trouver une solution: je n'ai pas les moyens de couvrir les frais d'un déménagement avec tout ce qui en découle.

Je ne sais vraiment pas par quel bout commencer ni à qui m'adresser... je ne sais même pas quelle tournure cela peut prendre.

Pourriez-vous m'aiguiller svp?